

Les enseignements de la 2^e réunion du Cercle économique de l'Alliance Seine-Escout consacrée aux conditions de succès de ce grand projet fluvial

Vendredi 30 juin 2023

L'Alliance Seine-Escout a organisé le 20 juin 2023 à l'Espace Notre Dame de Yachts de Paris, la deuxième rencontre 2023 de son Cercle économique consacrée aux conditions de succès de la liaison fluviale Seine-Escout au débouché Sud du canal Seine-Nord Europe (CSNE). Cette réunion a rassemblé une trentaine d'acteurs économiques et territoriaux. Elle a permis aux différents acteurs économiques présents (opérateurs portuaires et chargeurs) d'évoquer leur vision du projet Seine-Escout et de souligner les conditions visant à garantir son succès, liées à l'aménagement logistique des plateformes, à leur attractivité et au report modal.

Un canal absolument nécessaire dans le contexte actuel du fret maritime mondial...

Juan Manuel Suarez, Président Directeur Général de Paris Terminal SA, a tout d'abord rappelé le « moment exceptionnel » que l'on vit aujourd'hui dans le monde maritime : des investissements forts sont réalisés, permettant le déploiement d'une offre de capacité maritime « extraordinaire ». Cette offre inédite induira une concurrence forte, et la liaison Seine-Escout se révèle être une connexion fluviale incontournable pour réindustrialiser la France. L'enjeu des plateformes réside dans leur capacité d'expansion, pour atteindre un niveau de service exceptionnel, attirer des investissements et garantir un avantage comparatif. La réflexion doit ainsi être amorcée « bien avant la construction » afin de trouver un consensus sur l'aménagement des plateformes.

...et qui s'inscrit dans une logique de mise en réseau et de création de corridors

Stéphane Raison, Directeur général et Président du Directoire d'HAROPA Port, a rappelé le contexte de maritimisation de l'économie et le rôle des ports comme éléments fondamentaux du développement économique national. La création d'HAROPA visait à développer « un corridor pour desservir l'arrière-pays ». Stéphane Raison a souligné la nécessité de créer le lien entre le canal-Seine-Nord Europe et HAROPA Port. Les ambitions et objectifs sont communs : récupérer des parts de marché perdues, stocker environ 4 à 5 millions EVP inédits, et récupérer la valeur ajoutée liée (création d'emplois, et garantie d'un renouveau industriel). Il s'agit ainsi de développer un véritable « corridor vert » sur l'ensemble de la liaison fluviale Seine-Escout.

L'aménagement logistique des plateformes et l'intermodalité comme clés de succès

Stéphane Raison a rappelé que l'infrastructure fluviale doit être liée à des plateformes permettant de développer des capacités industrielles et logistiques. Pour HAROPA, l'objectif est de faire en sorte que toutes les plateformes soient accessibles aux trois modes de transports (routier, fluvial, et ferroviaire). Un travail important est ainsi réalisé afin de renforcer les liens existants et garantir une forte connexion industrielle avec le territoire. Stéphane Raison a rappelé que le bimodal fonctionne également : c'est l'écosystème du territoire qui définit le mode adéquat, et la connexion entre industries présentes qui sera fondamentale.

Le groupe Soufflet-InVivo : le fluvial comme mode de transport stratégique

Lionel Le Maire, Directeur des Transports du Groupe Soufflet/In Vivo, a rappelé que le groupe Soufflet, né « les pieds dans l'eau » à Nogent-sur-Seine, voit dans le fluvial une « opportunité stratégique, moyennant quelques prérequis ». Le groupe affrète entre 800 000 et 1 millions de tonnes de céréales via la Seine. La filière agricole est particulièrement mobilisée en faveur du report modal, et voit la liaison Seine-Escaut comme un levier de décarbonation du transport, et un gage de compétitivité. Avec 80% du transport massifié destiné à l'export, et un marché mondial des céréales très concurrentiel, il s'agit de maîtriser les coûts logistiques pour assurer une juste rémunération des agriculteurs.

Le besoin d'aménagement et l'enjeu du zéro-artificialisation nette

Rappelant le contexte législatif marqué par les propositions parlementaires visant à la mise en œuvre de l'objectif de zéro-artificialisation nette, Stéphane Raison a affirmé qu'il sera nécessaire de pouvoir aménager cette mise en place – en concertation avec les territoires - faute de quoi cela engendrerait de véritables difficultés à tenir l'objectif de réindustrialisation fixé. Il s'est montré confiant vis-à-vis des modalités futures d'application de l'objectif de ZAN par rapport au projet Seine-Nord Europe.

Il a par ailleurs souligné que l'arrêté préfectoral autorisant les travaux de l'accès fluvial direct à Port 2000, la « chatière », avait été signé le 19 juin 2023. Le début des travaux est prévu en fin d'année, pour développer l'infrastructure manquante, en vue d'augmenter à terme les volumes sur le fleuve et de développer la multimodalité en matière de desserte terrestre.

Pour conclure, Franck Grimonprez, PDG de Log's et Président du Cercle économique de l'ASE, a remercié l'ensemble des participants et intervenants pour ces échanges riches. Jean-François Dalaise a rappelé que les infrastructures doivent être considérées comme des outils de travail et qu'il s'agit de créer un nouveau système de transport et de logistique, et d'aménagement des territoires autour de la liaison. Et de saluer le travail d'HAROPA en tant qu' « aménageur global ». Finalement, l'enjeu est « de faire vite », pour atteindre les objectifs.

Plus d'informations sur l'Alliance Seine-Escaut : <https://alliance-seine-escaut.org/>

A propos de l'Alliance Seine-Escaut

L'Alliance Seine-Escaut regroupe des collectivités territoriales, des organismes socioprofessionnels, des chambres consulaires et des personnalités mobilisées autour de la réalisation de la liaison fluviale européenne Seine-Escaut.

Ce grand projet européen, qui fait l'objet d'une décision d'exécution de la Commission européenne du 27 juin 2019, a pour objet de contribuer à la décarbonation du transport de marchandises au sein de l'Union européenne et de favoriser le transport de marchandises par voies navigables, via la création d'un réseau fluvial continu à grand gabarit, efficace et cohérent de grande capacité, reliant les nombreux ports maritimes et intérieurs de cette vaste région transfrontalière européenne. A l'achèvement de Seine-Escaut, le bassin de la Seine sera directement relié par une voie navigable intérieure continue à grand gabarit au bassin de l'Escaut dans le nord de la France, en Belgique et aux Pays-Bas, ainsi qu'à d'autres grands bassins fluviaux tels que le Rhin et la Meuse.

L'Alliance Seine-Escaut, nouvelle dénomination adoptée en 2021 de l'Association Seine-Nord Europe créée en 2003, est présidée par Philippe MARINI, Maire de Compiègne.

Contact association : Carine SPANDER – 01.42.60.36.13 – contact@alliance-seine-escaut.org

Contact presse : Yann JOSSE – 06.13.61.00.96 – yann.josse@atos.net